Mobilité et activité des récents titulaires d'un diplôme universitaire

La rétention et de la migration des personnes diplômées dans les Maritimes, deux ans après l'obtention du diplôme

AVRIL 2023

70 % des titulaires d'un baccalauréat d'une université des Maritimes de la promotion de 2020 vivaient dans la région deux ans après l'obtention de leur diplôme. **La rétention dans la région est influencée par le lieu de résidence avant l'inscription : les personnes des Maritimes ont toujours été les plus susceptibles de rester dans les Maritimes** deux ans après l'obtention de leur diplôme.

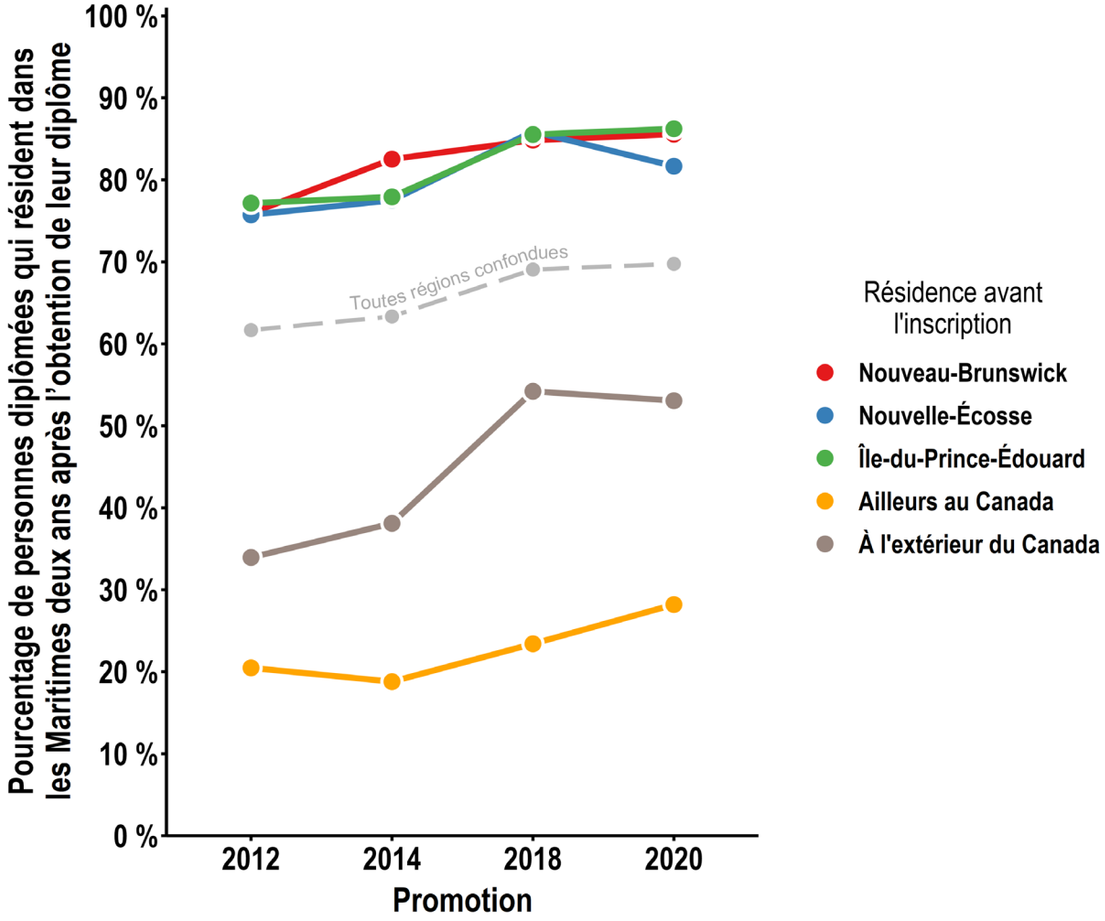

Pour **la promotion de 2020**, la répartition des lieux de résidence deux ans après l'obtention du diplôme était semblable à la répartition des lieux de résidence avant leur inscription au programme :

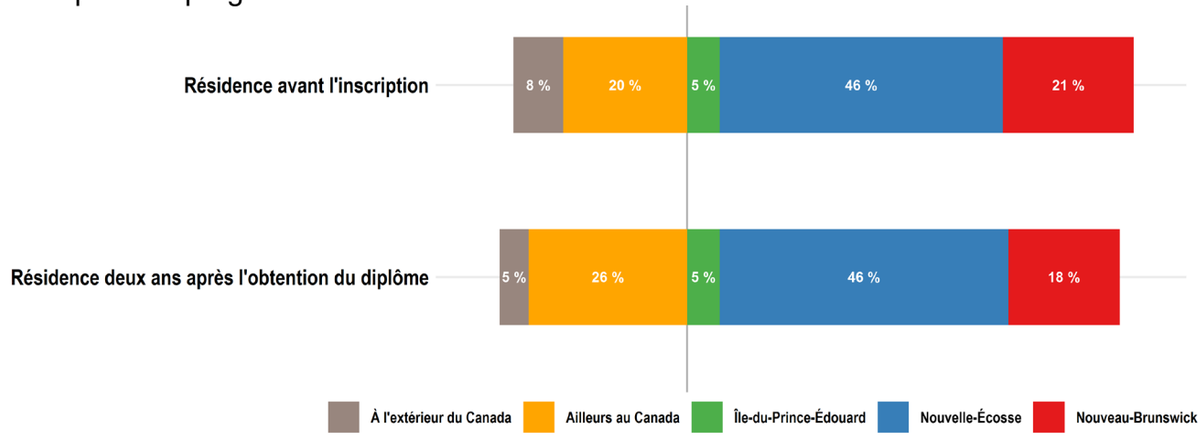

Les changements dans la répartition des lieux de résidence (après – avant) diffèrent selon les promotions. Plus particulièrement, la réduction observée pour les Maritimes avec les promotions de 2012 et 2014 était beaucoup plus faible pour les promotions de 2018 et 2020 :

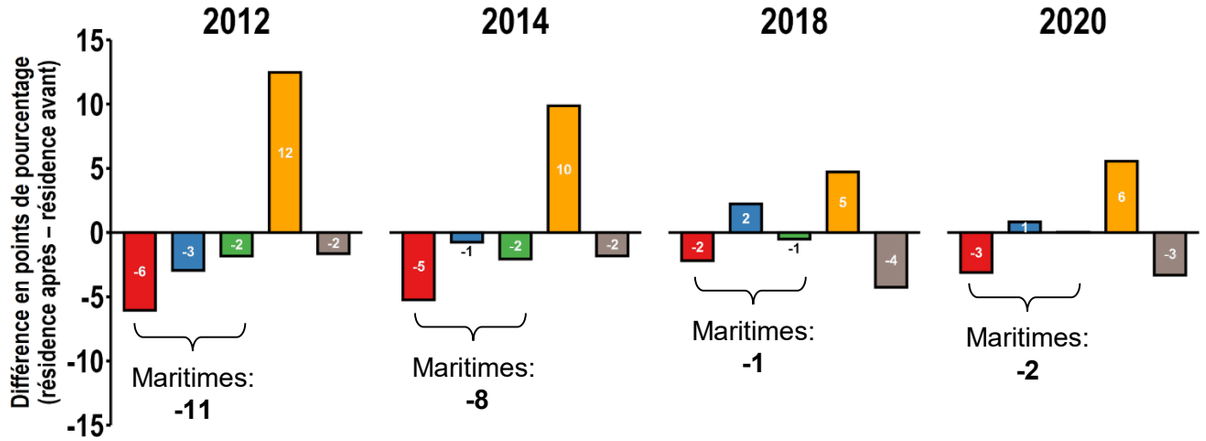

La plupart des personnes diplômées travaillent deux ans après l'obtention de leur diplôme

L'activité des personnes diplômées a été assez constante d'une promotion à l'autre, quel que soit le lieu de résidence deux ans après l'obtention de leur diplôme : la majorité des personnes diplômées travaillaient, entre un quart et un tiers d'entre elles étaient encore inscrites à un programme qu'elles ont poursuivi après l'obtention de leur diplôme, et de 7 à 14 % d'entre elles faisaient autre chose que travailler ou étudier.

Résidence des personnes diplômées deux ans après l'obtention du diplôme

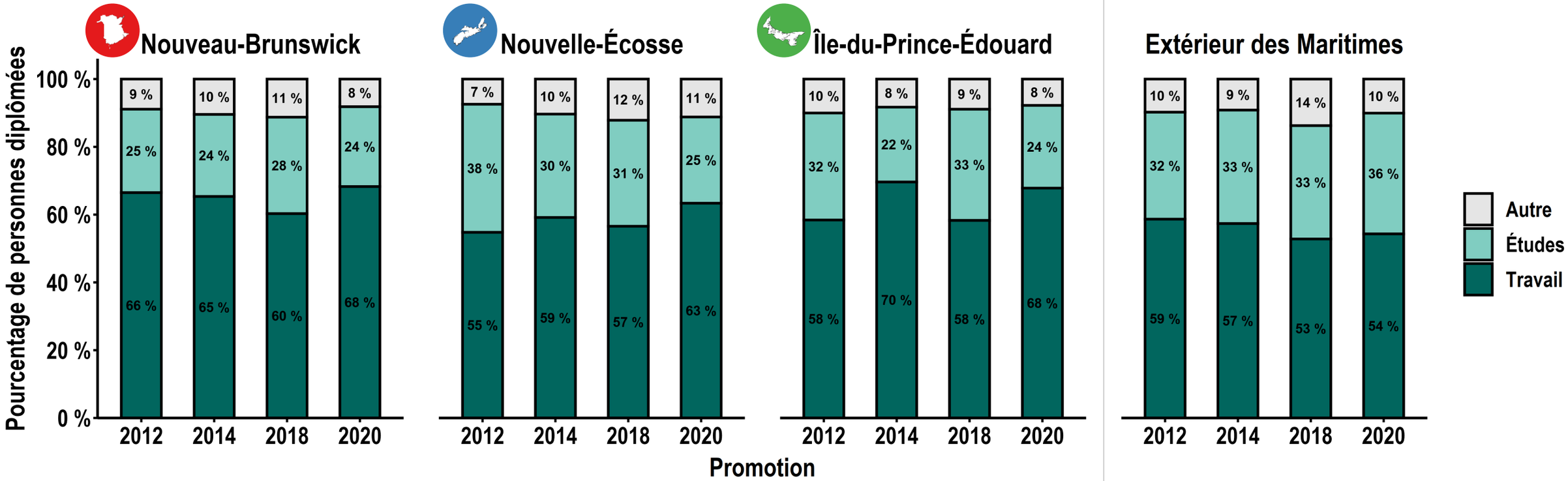

Travail : personnes ayant déclaré travailler à temps plein ou à temps partiel; ne comprend pas celles qui étudiaient.
Études : personnes qui ont déclaré poursuivre des études après l'obtention de leur diplôme et qui étaient toujours inscrites dans le programme poursuivi; comprend celles qui travaillaient en même temps.
Autres : personnes ayant déclaré faire autre chose qu'étudier ou travailler (par exemple, recherche d'emploi, mise à pied temporaire, congé de maternité/paternité, soins aux enfants/membres de la famille, voyage).

La plupart des personnes diplômées résident dans leur province d'origine deux ans après l'obtention de leur diplôme

Rétention de toutes les personnes diplômées **dans la province où elles ont obtenu leur diplôme** :

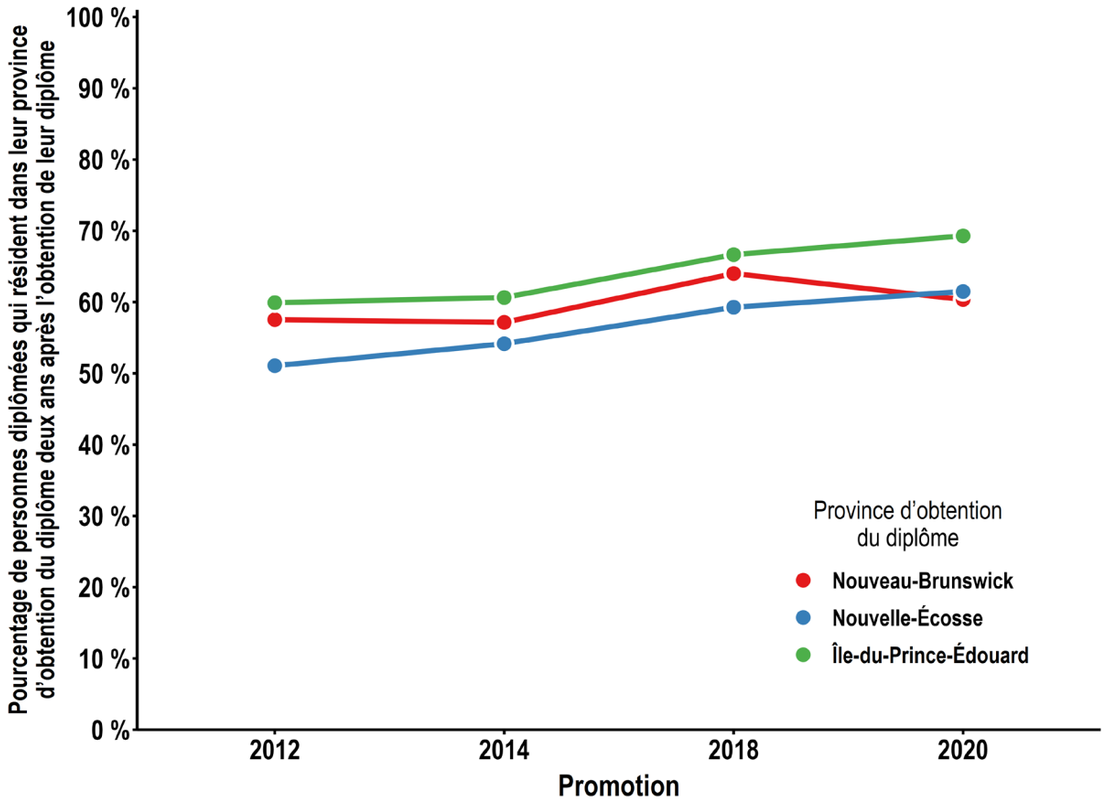

La rétention des personnes diplômées dans la province où elles ont obtenu leur diplôme a connu une tendance à la hausse dans les récentes promotions de chacune des provinces des Maritimes. Toutefois, la rétention des personnes diplômées de la promotion de 2020 des universités du Nouveau-Brunswick a diminué pour se rapprocher de ce qu'elle était pour les promotions de 2012 et 2014. Pour **la promotion de 2020**, deux ans après l'obtention de leur diplôme, **60 %** des titulaires d'un grade universitaire du Nouveau-Brunswick vivaient au Nouveau-Brunswick, **61 %** des titulaires d'un grade universitaire de la Nouvelle-Écosse vivaient en Nouvelle-Écosse et **69 %** des titulaires d'un grade universitaire de l'Île-du-Prince-Édouard vivaient à l'Île-du-Prince-Édouard.

En général, la rétention a été la plus élevée à l'Île-du-Prince-Édouard et la plus faible en Nouvelle-Écosse. Cette différence est probablement attribuable aux différences entre les provinces dans la répartition des lieux de résidence avant l'inscription.

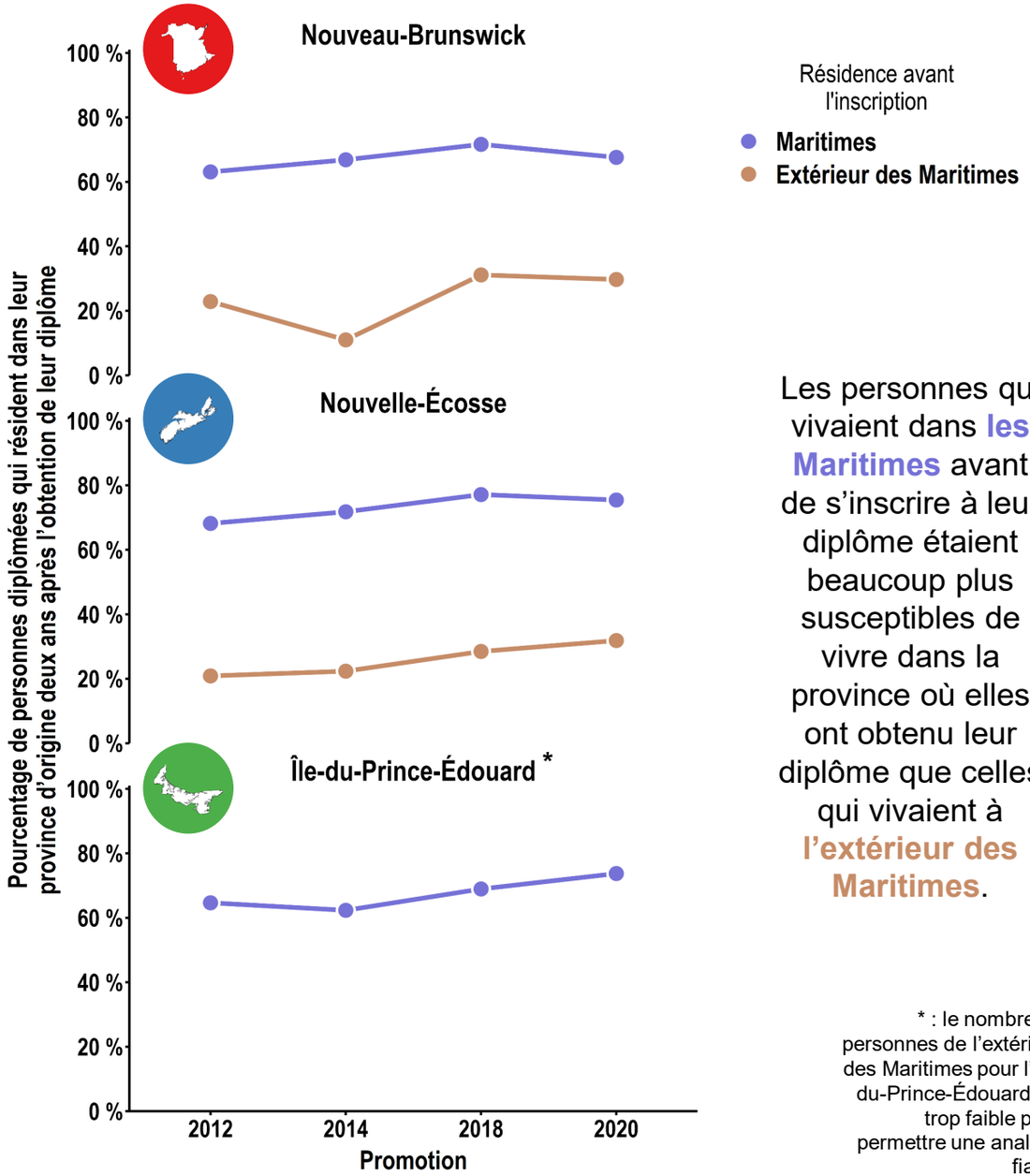

Les personnes qui vivaient dans **les Maritimes** avant de s'inscrire à leur diplôme étaient beaucoup plus susceptibles de vivre dans la province où elles ont obtenu leur diplôme que celles qui vivaient à **l'extérieur des Maritimes**.

* : le nombre de personnes de l'extérieur des Maritimes pour l'Île-du-Prince-Édouard est trop faible pour permettre une analyse fiable

La plupart des personnes diplômées qui étudient dans leur province d'origine y résident deux ans après l'obtention de leur diplôme

Rétention de toutes les personnes diplômées **dans leur province de résidence avant l'inscription** (province d'origine) **qui ont obtenu leur diplôme dans cette même province** :

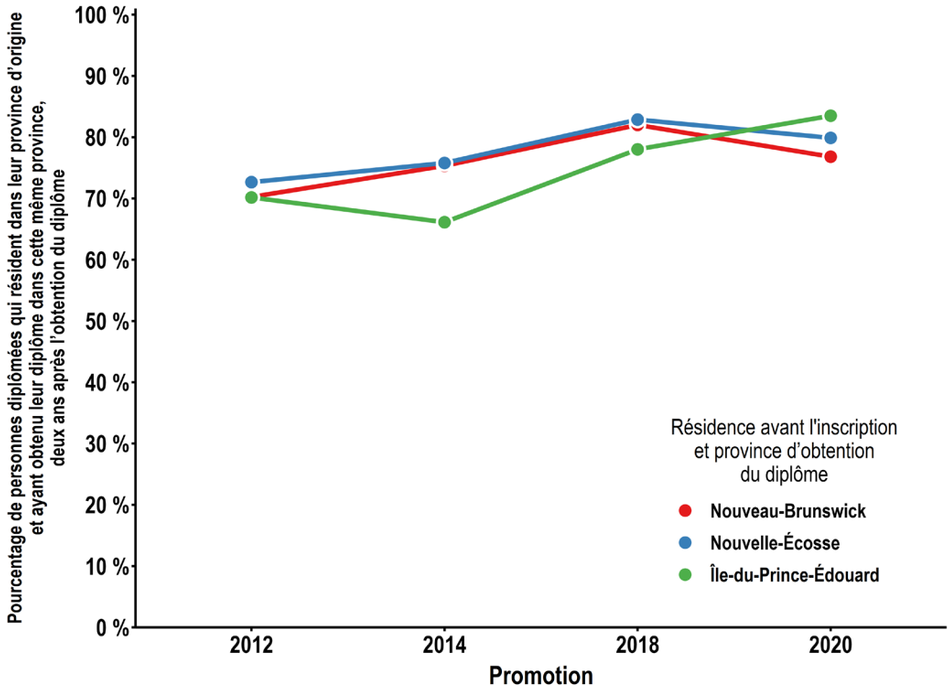

La rétention des personnes diplômées dans la province où elles résidaient avant leur inscription où elles ont obtenu leur diplôme a connu une tendance à la hausse pour les dernières promotions, mais a diminué pour la promotion de 2020 au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Pour **la promotion de 2020**, **77 %** des personnes qui vivaient au Nouveau-Brunswick avant de s'inscrire à un programme d'études universitaires au Nouveau-Brunswick vivaient au Nouveau-Brunswick deux ans après l'obtention de leur diplôme, **80 %** des personnes qui vivaient en Nouvelle-Écosse avant de s'inscrire à un programme d'études universitaires en Nouvelle-Écosse vivaient en Nouvelle-Écosse deux ans après l'obtention de leur diplôme, et **84 %** des personnes qui vivaient à l'Île-du-Prince-Édouard avant de s'inscrire à un programme d'études universitaires à l'Île-du-Prince-Édouard vivaient à l'Île-du-Prince-Édouard deux ans après l'obtention de leur diplôme.

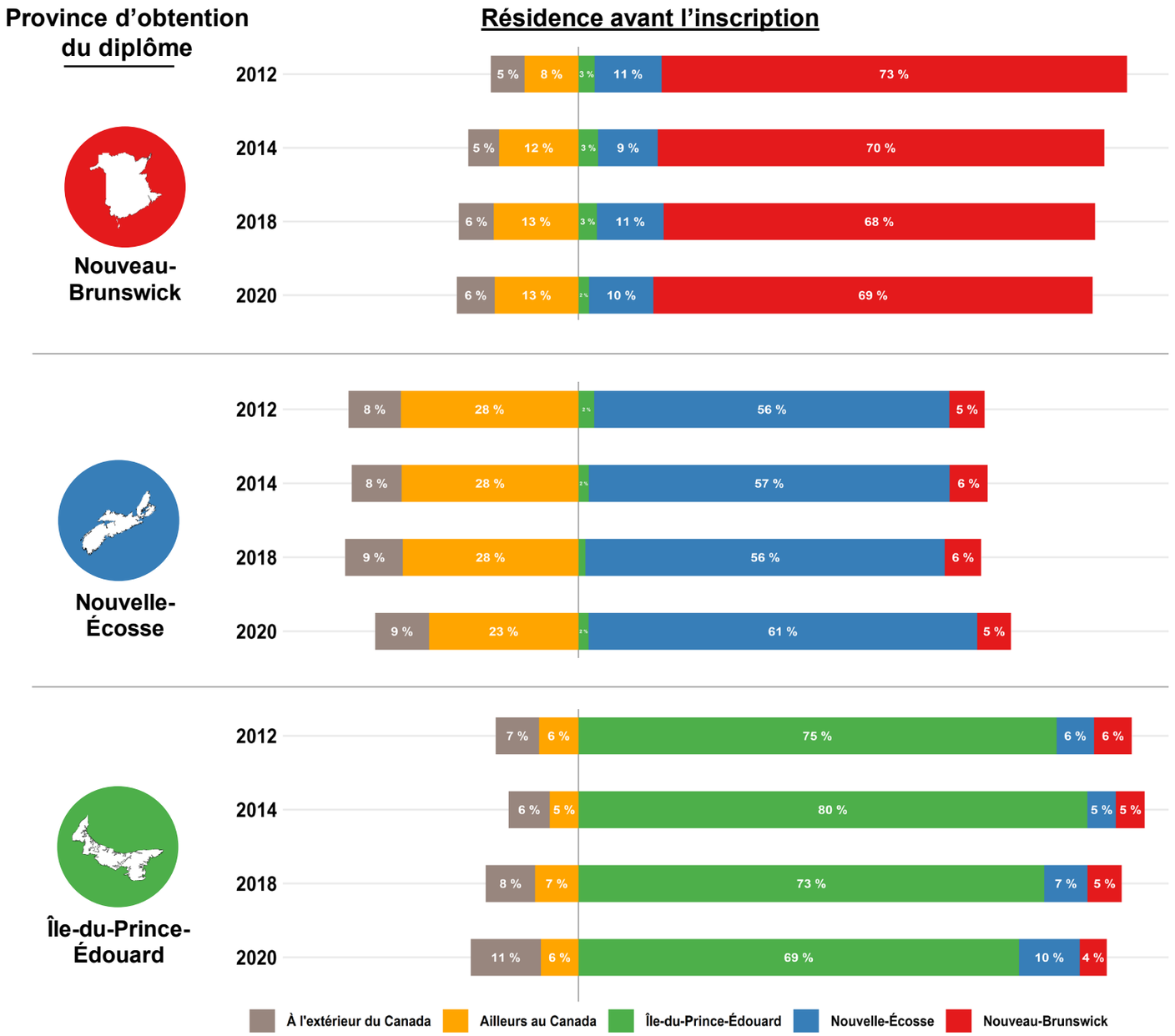

La plupart des personnes de l'extérieur de la province ne résident pas dans la province où elles ont obtenu leur diplôme deux ans après l'obtention de ce dernier

Pour la **promotion de 2020**, **24 %** des personnes qui vivaient à l'extérieur du Nouveau-Brunswick avant de s'inscrire à un programme d'études universitaires au Nouveau-Brunswick vivaient au Nouveau-Brunswick deux ans après l'obtention de leur diplôme, et **33 %** de celles qui vivaient à l'extérieur de la Nouvelle-Écosse avant de s'inscrire à un programme d'études universitaires en Nouvelle-Écosse vivaient en Nouvelle-Écosse deux ans après l'obtention de leur diplôme. L'échantillon de la promotion de 2020 de l'Île-du-Prince-Édouard des personnes qui vivaient à l'extérieur de l'Île-du-Prince-Édouard avant de s'inscrire à leur diplôme était trop petit pour permettre une analyse fiable.

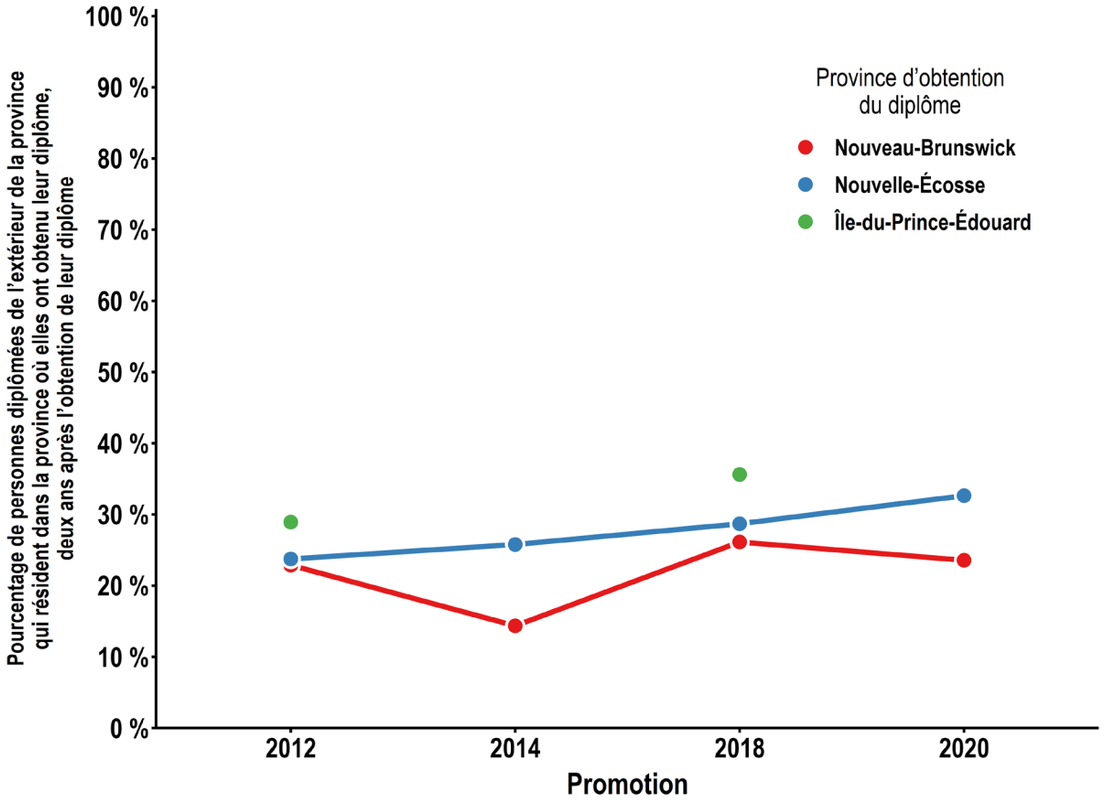

Le nombre de personnes de l'extérieur de la province pour l'Île-du-Prince-Édouard est faible et les résultats doivent donc être interprétés avec prudence. Les échantillons pour les promotions de 2014 et 2020 étaient trop petits pour une analyse fiable.

Ce que vous devez savoir sur les données contenues dans ce rapport.

Les données pour les analyses présentées ici ont été obtenues à partir de l'Enquête sur les résultats des diplômés et diplômées (RDD) de la CESPM des promotions de 2012, 2014, 2018 et 2020. Les quatre promotions ont été sondées entre les mois de septembre à décembre deux ans après l'obtention du diplôme. Des informations détaillées sur l'Enquête RDD, y compris les questionnaires, sont disponibles sur notre site Web :

https://www.cespm.ca/research/graduatefollowupsurveys.aspx

Les données présentées ici concernent tous les titulaires d'un premier grade, c'est-à-dire ceux qui se sont inscrits à leur diplôme sans avoir obtenu de diplôme d'études postsecondaires au préalable, qui ont indiqué l'endroit où ils vivaient au cours des 12 mois précédant leur inscription à leur diplôme (c'est-à-dire leur lieu de résidence avant l'inscription) et leur lieu de résidence au moment de l'enquête (c'est-à-dire leur lieu de résidence deux ans après l'obtention de leur diplôme).

Échantillon :

- Promotion de 2012: n = 2 179
- Promotion de 2014: n = 2 033
- Promotion de 2018: n = 2 372
- Promotion de 2020: n = 1 954

Toutes les statistiques ont été produites à partir de données pondérées. Les données sont pondérées en fonction de l'université qui a décerné le diplôme et le genre de la personne.

La pandémie de COVID-19 a pu avoir un impact sur les taux de rétention et de migration des personnes diplômées des promotions de 2018 et 2020.

Certains groupes sont plus difficiles à contacter que d'autres, par exemple les étudiantes et étudiants internationaux. Dans les quatre enquêtes rapportées ici, un effort supplémentaire a été fait pour augmenter notre échantillon de ces groupes. Malgré cet effort, ils restent sous-représentés par rapport à la population totale des titulaires de baccalauréat.

La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 pour cent ou ne pas correspondre à d'autres valeurs en raison des chiffres arrondis.